

N°8455
PROJET DE LOI

portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Conseil Fédéral Suisse relatif à la protection réciproque et à l'échange d'informations classifiées, fait à Luxembourg, le 13 mai 2024

*

Article unique. Est approuvé l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Conseil Fédéral Suisse relatif à la protection réciproque et à l'échange d'informations classifiées, fait à Luxembourg, le 13 mai 2024.

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 26 juin 2025

Le Secrétaire général,

s. Laurent Scheeck

Le Président,

s. Claude Wiseler